



CONTRAT DE LOCATION Glacière

CONDITIONS GENERALES DE LOCATIONS

Toute location sauf convention particulière entre le locataire et City Zèbres vaut acceptation par le locataire des conditions générales de location ci-après.

Article 1 – COMMANDE ET DEPOT DE GARANTIE

La commande du locataire ne peut être passée que par écrit avant la manifestation. City Zèbres remet lors de la mise à disposition du matériel loué un bon de remise que le locataire devra signer.

City Zèbres se réserve expressément la faculté de ne pas livrer si l'état de disponibilité du stock de matériels de location rend la mise à disposition totalement ou partiellement impossible. Dès la passation de la commande le règlement de la prestation pourra être demandé au locataire. En cas d'annulation de la location, ce chèque restera la propriété de City Zèbres. Un chèque de dépôt de garantie d'un montant de 500€ est demandé au moment du retrait du matériel. Le dépôt sera rendu en fin de location, lors du retour du matériel, après réception définitive de la totalité du matériel fourni. Pour les éventuelles réparations, City Zèbres déduira du montant du dépôt de garantie les frais de remise en état du matériel avant de le restituer au locataire.

Article 2 – LIVRAISON DU MATERIEL

City Zèbres s'engage à mettre à disposition le matériel commandé dans les conditions qui seront précisées à la confirmation de commande ; Si les Conditions de délai sont différentes de celle de la commande, le locataire sera réputé les avoir acceptées, à moins d'avoir immédiatement annulé sa commande initiale par lettre recommandée avec accusé de réception. Deux cas sont possible l'un avec livraison et installation par City Zèbres, l'autre ou le locataire se charge du transport et de l'installation. En cas de refus par le destinataire, pour quelque cause que ce soit, du matériel, les obligations à l'égard de City Zèbres seront à la charge du donneur d'ordre (règlement de 100% de la facture établie.)

Article 3 – OBLIGATION DU LOCATAIRE

Le locataire devenant « gardien » des objets et du matériel loués pendant la durée de la location, il devra :

Prévoir un emplacement réservé au matériel totalement dégagé, plat, propre, aux dimensions largement supérieures à celles des équipements installés.

Utiliser le matériel loué conformément à sa destination usuelle et ne rien faire ou laisser faire qui puisse le détériorer.

Prendre à sa charge la fourniture d'un téléphone ou d'une tablette avec accès à internet.

Le locataire est le seul responsable de toute éventuelle détérioration, perte ou vol. Le locataire devra prendre toutes les dispositions utiles en vue de se garantir et notamment souscrire telle police d'assurance qui lui paraîtra opportune contre les risques de dommages, perte, vol ou autre et de manière générale tout sinistre dont, de convention expresse, il sera tenu responsable envers City Zèbres.

Étant entendu que toutes les détériorations, quelle qu'en soit la cause, seront à la charge du locataire et comprendront les frais de remise en état ainsi que le montant de la location correspondant à la durée d'indisponibilité du matériel. De même tout le matériel (documents, équipements et accessoires compris) non restitué, quelle qu'en soit la cause, sera à la charge exclusive du locataire pour sa valeur de remplacement.

Le matériel reste la propriété exclusive City Zèbres et ne peut en aucun cas faire l'objet de déplacement ou cession quelconque. Le locataire s'y interdit formellement et en particulier, ne peut être saisi en cas de liquidation ou faillite du locataire. Le matériel loué ne peut être utilisé qu'avec l'accord de City Zèbres qui se réserve expressément le droit de le reprendre sans préavis ni indemnité et sous réserve de toute commande de dommages et intérêts et poursuite judiciaire en cas de manquements aux présentes conditions générales.

Si le locataire choisi d'installer seul son matériel, il en est de sa responsabilité de procéder comme indiqué sur les normes et documentations.

Pendant la location, City Zèbres aura libre accès au matériel et se réserve le droit de démonter (ou de ne pas monter) notamment en cas de vent ou si la sécurité des utilisateurs est mise en cause.

Aucune modification ou transformation ne pourra être apportée à notre matériel.

Article 4 – DIVERS

Tarif : sauf accords spéciaux, le montant de la location est celui du tarif en vigueur au moment de la mise à disposition du matériel.

Transports : la livraison, le montage et le démontage sont facturés 50€ TTC pour les prestations se tenant à moins de 35km du site et sera facturé en plus 0.50€ TTC/km (aller et retour) au delà.

Article 5 – DEROGATION AUX STIPULATIONS DE LA COMMANDE

En raison d'impératifs tenant à la disponibilité du stock, de délai et d'une manière générale des conditions d'exercice de son activité, City Zèbres se réserve expressément le droit de fournir en lieu et place du matériel loué, un matériel identique de même valeur ou conditions d'utilisation.

Faute, par le locataire, de refuser ce matériel de remplacement au moment de la mise à disposition soit en partie, soit en totalité, il se répute l'accepter et souscrire aux obligations qui en découlent.

Toute annulation de location intervenant entre la commande et 30 jours avant la sortie des matériels entraîne le paiement intégral de la location

Article 6 – LITIGE

En cas de litige, le Tribunal de Commerce de La Roche Sur Yon est seul compétent.

Glacière 1 inventaire et valeurs des produits retenues				Glacière 2 inventaire et valeurs des produits retenues			
1 grosse glacière à roulette	360€	1 lampe infrarouge	20€	1 grosse glacière à roulette	360€	1 lampe infrarouge	20€
1 nappe	30€	1 boîte à outils	25€	1 nappe	30€	1 boîte à outils	25€
1 girlande de fanion	50€	1 boîte à clef	20€	10 cartes agent secret	50€	1 boîte à clef	20€
Carton luttin		1 petite boîte à code	20€	17 pièces de superposition		1 petite boîte à code	20€
4 disques		1 coffre fort à code digital	30€	2 cartes breaking news		1 coffre fort à code digital	30€
12 puzzels		1 sac isotherme	10€	1 article du monde		1 sac isotherme	10€
1 fiesta gogo		1 boîte transparente à code	35€	1 feuille de route		1 boîte transparente à code	35€
1 feuille de route		1 chaîne avec cadenas à code	15€	1 manuel d'indice		1 chaîne avec cadenas à code	15€
1 manuel d'indice		1 cadenas bouteille	15€	20 cartes missions secrètes		1 cadenas bouteille	15€
1 infographie compter bonbons		1 cadenas à lettre	25€	1 infographie inversée		1 cadenas à lettre	25€
1 ours en peluche avec sono	40€	1 cadenas 4 chiffre de couleur	15€	cartes AMPC	40€	1 cadenas 4 chiffre de couleur	15€

City Zèbres Rue Benjamin Franklin 85000 LA ROCHE SUR YON 02-51-24-89-02 cityzebres@gmail.com

www.cityzebres.com Code siret : 514 5121460029